

## Fiche Profil de Poste

Circonscription : IEN SELESTAT et IEN ECOLE INCLUSIVE

Libellé du poste : **ENSEIGNANT EN UNITE LOCALISEE POUR L'INCLUSION - ECOLE (ULIS)  
TROUBLES DU LANGAGE A L'ECOLE JEAN MONNET DE SELESTAT**

### 1. Définition du poste et des missions :

L'ULIS TDL est un dispositif collectif d'inclusion qui scolarise des élèves en situation de handicap âgés de 6 à 12 ans dans le cadre d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS) décidé par la commission des droits et de l'autonomie (CDAPH). Les élèves concernés ont des troubles du langage orale et/ou écrit qui nécessitent une prise en charge pluridisciplinaire (enseignant et appui des professionnels de Adèle de Glaubitz).

L'enseignant-coordonnateur de l'ULIS :

- est en charge, dans le cadre d'une équipe interdisciplinaire, de l'élaboration du projet individuel (à partir du bilan global de chaque jeune) ;
- établit, pour chaque jeune, un programme pédagogique individualisé qui précise les acquisitions scolaires visées et le parcours scolaire envisagé, traduits dans un emploi du temps individualisé ;
- assure les enseignements et les actions de soutien aux élèves qui nécessitent une réponse pédagogique individualisée ;
- met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées ;
- participe et apporte sa contribution aux réunions de coordination – synthèse ;
- évalue les acquisitions et valorise les parcours ;
- assure la coordination au niveau de l'ULIS ;
- est personne ressource pour les enseignants et la communauté éducative de l'école Jean Monnet de Sélestat ;
- coopère en étroite collaboration avec les professionnels de Adèle de Glaubitz, au sein de son dispositif et lors des temps de réunion, concertation dédiés ;
- participe aux temps de concertation trimestriels entre coordonnateurs des ULIS langage du département ;
- assiste aux formations dispensées pour développer ses connaissances et compétences sur les réponses à apporter aux élèves avec TDL.

### 2. Compétences et qualités requises par le candidat :

Les candidats doivent être titulaires du CAPPEI / CAPA-SH ou du 2CA-SH (**option D**) ou être professeur des écoles non spécialisé en formation CAPPEI.

Les personnes justifiant d'une expérience professionnelle auprès d'un public d'élèves handicapés peuvent obtenir ce poste à titre provisoire en témoignant :

- d'aptitudes au travail en équipe et en partenariat ;
- d'une connaissance des problématiques, notamment d'adaptations pédagogiques, liées au handicap ;
- d'une connaissance précise des troubles spécifiques du langage et des apprentissages

### 3. Conditions de recrutement :

Les candidats seront reçus par une commission qui examinera leurs motivations et leurs aptitudes à assurer les missions assignées.

Contact pour obtenir des informations sur le poste :

IEN Sélestat : [ien.selestat@ac-strasbourg.fr](mailto:ien.selestat@ac-strasbourg.fr)

IEN SEI : [ienash67@ac-strasbourg.fr](mailto:ienash67@ac-strasbourg.fr)